



RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

REGLEMENTAIRES

DE LA COMMUNE DE SAINT GREGOIRE

N° 2011-8

1^{ère} partie : DELIBERATIONS DU CONSEIL

2^{ème} partie : DECISIONS PRISES EN VERTU DES DELEGATIONS DU CONSEIL

3^{ème} partie : ARRETES PRIS EN VERTU DES POUVOIRS PROPRES DU MAIRE

Du 1^{er} au 31 Aout 2011

Date d'édition du recueil : 15/09/2011

Les articles L. 2121-24 et R. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales font obligation aux communes de plus de 3 500 habitants de créer un Recueil des Actes Administratifs.

Le présent Recueil comporte les dispositifs des actes à caractère réglementaire adoptés par la commune (délibérations du Conseil, décisions du Maire statuant par délégation du Conseil, etc...)

Le texte intégral des décisions peut être consulté en Mairie :

Hôtel de Ville
35 762 Saint Grégoire

Du lundi au vendredi aux heures d'ouverture des services

De surcroit, les actes qui figurent au présent recueil peuvent être consultés sur le site internet de la Ville de Saint Grégoire, à l'adresse suivante :

<http://www.saint-gregoire.fr/>

(Menu « Citoyenneté », « Les Délibérations »)

Sommaire

Délibérations du Conseil	Page 4
Décisions du Maire statuant par délégation du Conseil	Pages 5 à 12
Arrêtés pris en vertu des pouvoirs propres du Maire	Pages 13 à 14

1ère partie

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Pas de Conseil Municipal en Aout 2011

2^{ème} partie

**DECISIONS DU MAIRE STATUANT
PAR DELEGATION DU CONSEIL**

Renonciations à préemptions

N° Décision RAA	Date	Propriétaire / Adresse	Type propriété	Montants
DC 011.083	25/08/2011	Rue de l'Eglise/rue Abbé Filaux	garage	25 000 €

DC 011.078
Du 08/07/2011

Objet : Concession de terrain cimetière communal – Emplacement 73 / C
Mme ROUGE



CONCESSION DE TERRAIN
Arrêté modificatif

Cimetière	Route de Betton
N° concession	849
Emplacement	73 / C
Dimensions	

Le Maire de la Commune de Saint-Grégoire

VU la demande présentée par **Mme Yvette GEFROY veuve ROUGÉ**, domiciliée à *Rennes (Ille et Vilaine) 37 avenue Rochester*, titulaire de la concession n° **51-74**, acquise le **13 juin 1974** et tendant à obtenir une concession de terrain dans le cimetière communal à l'effet d'y fonder une sépulture particulière de « *son époux, sa belle-sœur Raymonde ROUGÉ et ses beaux-parents Monsieur et Madame Auguste ROUGÉ* ».

DECIDE

Article 1^{er} - Cet arrêté annule et remplace l'arrêté de concession précédent du 13 Juin 1974.

Article 2^{ème} - Il est accordé, dans le cimetière communal, au nom du demandeur susvisé et à l'effet d'y fonder la sépulture particulière indiquée
une concession de **cinquante** années
à compter du **13 juin 1974**

Article 3^{ème} - concession est accordée à titre de (1) :

concession nouvelle

Article 4^{ème} - Un exemplaire du présent arrêté sera adressé au titulaire de la concession et au receveur Municipal.

Fait en Mairie, le **08 juillet 2011**

La Titulaire de la Concession,
Mme Yvette ROUGÉ

Le Maire,
Pierre BRETEAU

DC 011.079

Du 18/07/2011

**Objet : Concession de terrain cimetière communal – Emplacement 73 / A
Mme CORMIER**



CONCESSION DE TERRAIN

Cimetière	Route de Betton
N° concession	850
Emplacement	73 / A
Dimensions	2m ²

Le Maire de la Commune de Saint-Grégoire

VU la demande présentée par **M. Bernard CORMIER** domicilié à **Saint-Grégoire (Ille et Vilaine)**
1 allée Konrad Adenauer
et tendant à obtenir une concession de terrain dans le cimetière communal à l'effet d'y fonder une
sépulture particulière pour son épouse, lui-même et autres membres de la famille.

DECIDE

Article 1^{er} - Il est accordé, dans le cimetière communal, au nom des demandeurs susvisés et à l'effet
d'y fonder la sépulture particulière indiquée
une concession de *trente* années
à compter du **18 juillet 2011**
de *deux* mètres carrés superficiels

Article 2 - Cette concession est accordée à titre de :

concession nouvelle

Article 3 - La concession est accordée moyennant la somme totale de *cent quatre-vingt euros*
(180,00 euros) qui a été versée dans la caisse du Receveur Municipal suivant quittance
N° *PA4 B* du *28/07/2011*

Article 4 - Un exemplaire du présent arrêté sera adressé aux titulaires de la concession et au
receveur Municipal.

Fait en Mairie, le **18 juillet 2011**

M. Bernard CORMIER

Le Maire,
Pierre BRETEAU

DC 011.080

Du 20/07/2011

**Objet : Concession de terrain cimetière communal – Emplacement 24 / F :
Mme CURTENELLE**



CONCESSION CINERAIRE

Cimetière	Route de Betton
N° concession	851
Emplacement	24 / F

Le Maire de la Commune de Saint-Grégoire,

VU la demande présentée par *Madame Janine BIELLE épouse CURTENELLE* domiciliée à *Saint-Grégoire (Ille-et-Vilaine) 17 rue du Champ Sévigné* et tendant à obtenir une concession de terrain dans le cimetière communal à l'effet d'y fonder une sépulture cinéraire *pour son époux, elle-même et autres membres de la famille.*

ARRETE

Article 1^{er} - Il est accordé, dans le cimetière communal, au nom du demandeur susvisé une concession de *quinze* années
à compter *20 juillet 2011*

dans une caverne

Article 2 - Cette concession est accordée à titre de :

concession nouvelle

Article 3 - La concession est accordée moyennant la somme totale de *trois cent euros (300 euros)* qui a été versée dans la caisse du Receveur Municipal suivant quittance N°.....du
.....

Article 4 - Un exemplaire du présent arrêté sera adressé au titulaire de la concession et au receveur Municipal.

Fait en Mairie, le **20 juillet 2011**

Mme Janine CURTENELLE

† .

Le Maire,
Pierre BRETEAU

DC 011.081

Du 26/07/2011

**Objet : Concession de terrain cimetière communal – Emplacement 74 / A :
M. et Mme COLLET**



CONCESSION DE TERRAIN

Cimetière	Route de Betton
N° concession	852
Emplacement	74 / A
Dimensions	2m ²

Le Maire de la Commune de Saint-Grégoire

VU la demande présentée par *M. Jean COLLET et Mme Anne JARRY épouse COLLET* domicilié à *Saint-Grégoire (Ille et Vilaine) 20 allée Jean Cocteau* et tendant à obtenir une concession de terrain dans le cimetière communal à l'effet d'y fonder une sépulture particulière pour leur fils Hadrien, eux-mêmes et autres membres de la famille.

DECIDE

Article 1^{er} - Il est accordé, dans le cimetière communal, au nom des demandeurs susvisés et à l'effet d'y fonder la sépulture particulière indiquée

une concession de *quinze* années

à compter du *26 juillet 2011*

de *deux* mètres carrés superficiels

Article 2 - Cette concession est accordée à titre de :

concession nouvelle

Article 3 - La concession est accordée moyennant la somme totale de *quatre-vingt-dix euros (90,00 euros)* qui a été versée dans la caisse du Receveur Municipal suivant quittance N°..... du

Article 4 - Un exemplaire du présent arrêté sera adressé aux titulaires de la concession et au receveur Municipal.

Fait en Mairie, le 26 juillet 2011

M. et Mme COLLET

Adjointe au Maire
Déléguée à la Solidarité et
à la Vie Quotidienne

1 1 1

DC 011.082
Du 28/07/2011

Objet : Concession de terrain cimetière communal – Emplacement 92 / A : Mme Kerdiles



CONCESSION DE TERRAIN

Cimetière	Route de Betton
N° concession	853
Emplacement	92 / A
Dimensions	2m ²

Le Maire de la Commune de Saint-Grégoire

VU la demande présentée par *Mme Marie-Anne COLIN épouse Kerdiles* domiciliée à *Saint-Grégoire (Ille et Vilaine) 12 allée de la Rivière* et tendant à obtenir une concession de terrain dans le cimetière communal à l'effet d'y fonder une sépulture particulière pour **son époux Yvon Kerdiles, elle-même et autres membres de la famille.**

DECIDE

Article 1^{er} - Il est accordé, dans le cimetière communal, au nom du demandeur susvisé et à l'effet d'y fonder la sépulture particulière indiquée une concession de *cinquante* années à compter du *28 juillet 2011* de *deux* mètres carrés superficiels

Article 2 - Cette concession est accordée à titre de :

concession nouvelle

Article 3 - La concession est accordée moyennant la somme totale de *trois cent euros (300,00 euros)* qui a été versée dans la caisse du Receveur Municipal suivant quittance N°..... du

Article 4 - Un exemplaire du présent arrêté sera adressé à la titulaire de la concession et au receveur Municipal.

Fait en Mairie, le 28 juillet 2011

Adjointe au Maire
Déléguée à la Solidarité et
à la Vie Quotidienne
Bernadette LUCAS

Mme Kerdiles

HÔTEL DE VILLE
RD DE 722

DC 011.084

Du 29/08/2011

**Objet : Concession de terrain cimetière communal - emplacement 75 / A :
Mme HERVE**



CONCESSION DE TERRAIN

Cimetière	Route de Betton
N° concession	854
Emplacement	75 / A
Dimensions	2m ²

Le Maire de la Commune de Saint-Grégoire

VU la demande présentée par **Mme Denise COSSET épouse HERVÉ** domiciliée à **Saint-Grégoire (Ille et Vilaine) 22 rue du Champ Sévigné** et tendant à obtenir une concession de terrain dans le cimetière communal à l'effet d'y fonder une sépulture particulière pour **son époux Francis HERVÉ, elle-même et autres membres de la famille.**

DECIDE

Article 1^{er} - Il est accordé, dans le cimetière communal, au nom du demandeur susvisé et à l'effet d'y fonder la sépulture particulière indiquée

une concession de **trente** années

à compter du **29 août 2011**

de **deux** mètres carrés superficiels

Article 2 - Cette concession est accordée à titre de :

concession nouvelle

Article 3 - La concession est accordée moyennant la somme totale de **cent quatre vingt euros (180,00 euros)** qui a été versée dans la caisse du Receveur Municipal suivant quittance N°.....**8149**..... du **13.10.2011**.....

Article 4 - Un exemplaire du présent arrêté sera adressé à la titulaire de la concession et au receveur Municipal.

Fait en Mairie, le **29 Août 2011**

Le Concessionnaire
Mme HERVÉ
HÔTEL DE VILLE

Le Maire,
Pierre BRETEAU

3^{ème} partie

ARRETES DU MAIRE EN VERTU DE SES POUVOIRS PROPRES

Arrêtés du Maire pris en vertu de ses pouvoirs propres

N° Acte au RAA	Date arrêté	Objet
AR 011.071	08/08/2011	Zone Bleue
AR 011.072	08/08/2011	Ouverture Scarabée Biocoop
AR 011.073	22/08/2011	Autorisation débit de boissons: Vide-grenier le 11/09/2011
AR 011.074	30/08/2011	Ouverture Temporaire Carrefour Contact
AR 011.075	30/08/2011	Ouverture magasin GEMO
AR 011.076	30/08/2011	Vide grenier du 11/09/2011
AR 011.077	31/08/2011	Autorisation ouvertures dominicales le 31 août 2011
AR 011.089	04/07/2011	Budget Principal - Transferts de crédits entre articles budgétaires

***Le texte intégral des arrêtés du Maire pris en vertu de ses pouvoirs propres
est consultable en Mairie.***